

2.6 Mobilité sociale

En 2015, 65 % des hommes de nationalité française âgés de 35 à 59 ans relèvent d'un **groupe socioprofessionnel** différent de celui de leur père, selon l'**enquête Formation et qualification professionnelle** ► **figure 1**. Ce taux de **mobilité sociale** est resté globalement stable depuis 40 ans (64 % en 1977, 67 % en 1993). La nature de la mobilité sociale a en revanche évolué. Elle est de moins en moins liée à l'évolution de la structure du marché du travail. Le déclin de l'emploi agricole et l'extension du salariat ayant ralenti au milieu des années 1970, la **mobilité non verticale** (notamment entre indépendants et salariés) ne concerne plus que 23 % des hommes en 2015, contre 33 % en 1977. Les trajectoires **ascendantes** et **descendantes** entre groupes de salariés sont toutes deux plus fréquentes, mais les déclassements sociaux se sont davantage accrus. En 2015, 28 % des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père et 15 % une position inférieure, contre respectivement 23 % et 7 % en 1977. En 2015, la mobilité sociale devient la plus forte pour les fils de commerçants, artisans et chefs d'entreprise, proche de celle des fils d'employés et d'ouvriers non qualifiés, pour qui elle baisse depuis 1993 ► **figure 2**.

En 2015, 71 % des femmes de nationalité française âgées de 35 à 59 ans ne relèvent pas du même groupe socioprofessionnel que leur mère. Ce taux de mobilité sociale a progressé de 12 points en 40 ans, principalement entre 1977 et 1993. Les trajectoires sociales des femmes par rapport à leur mère, nettement plus favorables

que celles des hommes par rapport à leur père, reflètent l'amélioration de leur place sur le marché du travail. En 2015, la mobilité sociale ascendante des femmes comparées à leur mère (40 %) est entre trois et quatre fois plus fréquente que la mobilité descendante (12 %) ; elle l'était trois fois plus en 1977 (17 % contre 6 %). La mobilité non verticale des femmes a, quant à elle, reculé davantage que celle des hommes, passant de 37 % en 1977 à 19 % en 2015. En 2015, la mobilité sociale devient la plus forte pour les filles de non-salariées ; en revanche, elle tend à se réduire pour les filles de cadres depuis 2003.

Les mobilités ascendantes sont plus fréquentes depuis les échelons inférieurs de l'échelle sociale. Toutefois, elles se font le plus souvent vers les positions sociales les plus proches. En 2021, selon l'**enquête Emploi**, 39 % des fils de père employé ou ouvrier peu qualifié sont employés ou ouvriers qualifiés, mais seuls 10 % d'entre eux sont cadres ► **figure 3**. De même, 31 % des filles de mère employée ou ouvrière peu qualifiée sont employées ou ouvrières qualifiées, mais seulement 10 % d'entre elles sont cadres. La transmission des inégalités entre générations reste importante : les hommes ayant un père cadre sont 2,9 fois plus souvent cadres que ceux dont le père est employé ou ouvrier qualifié. Les femmes ayant une mère cadre le sont 2,5 fois plus souvent. Globalement, en 2021, la mobilité sociale ascendante des femmes par rapport à leur mère est plus élevée que celle des hommes par rapport à leur père (41 % contre 30 %). ●

► Définitions

Le **groupe socioprofessionnel** correspond au premier niveau de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Les employés et les ouvriers sont regroupés, puis distingués selon qu'ils sont qualifiés ou peu qualifiés.

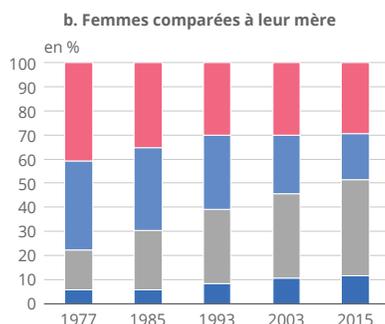
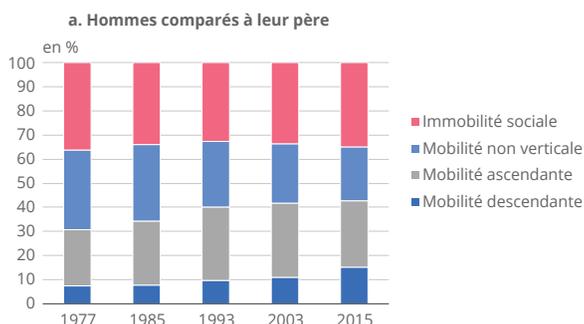
La **mobilité sociale** désigne les situations où une personne relève d'un groupe socioprofessionnel différent de celui du parent auquel elle est comparée. Lorsqu'il s'agit de groupes de salariés, la mobilité est dite **ascendante** si la position sociale du fils ou de la fille est jugée supérieure à celle du parent, **descendante** si elle est jugée inférieure. La mobilité sociale est dite **non verticale** lorsqu'elle a lieu entre des groupes socioprofessionnels difficilement hiérarchisables, principalement quand l'un est salarié et l'autre non-salarié.

Enquête Formation et qualification professionnelle, enquête Emploi : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France », *Insee Analyses* n° 73, mai 2022.
- « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.

► 1. Mobilité sociale observée de 1977 à 2015

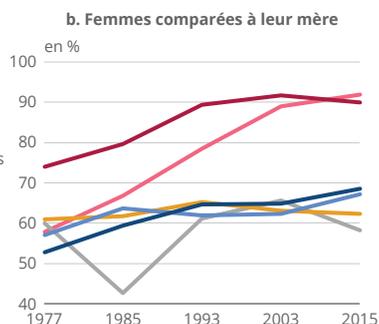
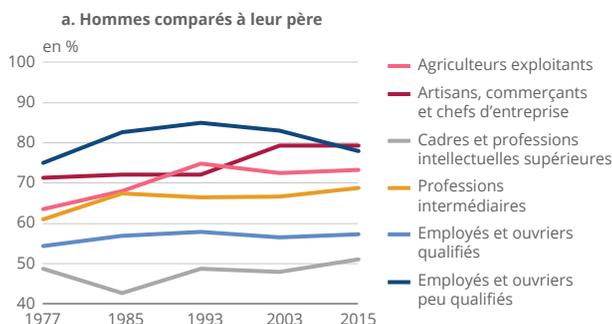


Lecture : en 2015, 27,6 % des hommes ont une mobilité sociale ascendante.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

► 2. Mobilité sociale selon le groupe socioprofessionnel du parent de 1977 à 2015



Note : les fortes variations entre 1977 et 1993 de la mobilité sociale des filles de mères cadres sont à considérer avec précaution, dans la mesure où les effectifs de mères cadres sont de plus en plus faibles en remontant dans le passé.

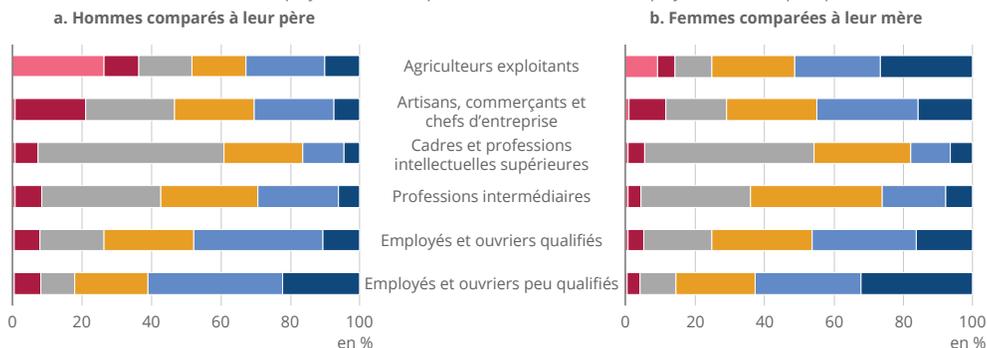
Lecture : en 2015, 73,3 % des hommes de père agriculteur exploitant relèvent d'un groupe différent de celui de leur père.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

► 3. Destinées sociales selon le groupe socioprofessionnel du parent en 2021

■ Agriculteurs exploitants ■ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ■ Cadres et professions intellectuelles supérieures
 ■ Professions intermédiaires ■ Employés et ouvriers qualifiés ■ Employés et ouvriers peu qualifiés



Lecture : en 2021, 9,9 % des hommes de père agriculteur exploitant sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.